

## L'agriculture urbaine

Cultiver en ville c'est possible ! Toit, balcons, jardins, l'agriculture urbaine se pratique partout. La Madeleine accompagne ses administrés dans ses démarches et développe des espaces dédiés sur le territoire !

### Intensifier l'existant et expérimenter de nouvelles pratiques

- Les potagers urbains, les arbres et les arbustes fruitiers pouvant être récoltés par tous les citoyens :
  - Parking rue Faidherbe (poiriers et pommiers)
  - [Jardin de la Médiathèque](#) (framboisiers et groseilliers)
  - [Jardins de l'Europe](#) (poiriers, pommiers et coings)
  - École Kleber (pommiers), école Victor Hugo (poires, cerisiers et pommiers)
  - Salle Flandre (pommiers, cerisiers et pommiers)
  - [Jardins familiaux](#) et plaine attenante (pommiers, poiriers, cerisiers et pruniers)
  - [Jardin pédagogique](#) (poiriers, pommiers, groseilliers, framboisiers et mûriers)
  - Square Schumann (potager partagé)
- Le [jardin pédagogique](#) d'une superficie de 1331 m<sup>2</sup> (rue Carnot), constitué de 25 carrés potagers, d'arbres et d'arbustes fruitiers, d'un récupérateur d'eau, d'un composteur, d'un hôtel à insectes,... Il est actuellement ouvert aux établissements scolaire (temps scolaire et périscolaire) et aux aînés pour des activités de jardinage le mercredi de 19h30 à 19h45 et samedi de 10h30 à 11h30.
- Les [Jardins familiaux](#) Jean Verhelle : 132 parcelles sur 22 500 m<sup>2</sup> (chemin de Wervicq à Marquette). Réalisée dans un souci de respect de l'environnement, chaque parcelle est composée d'un abri de bois, d'un bac de compostage et d'un tonneau de récupération des eaux de pluie de 1000L. Les jardins ainsi que les demandes de parcelles sont gérés par la [Société d'Horticulture et des Jardins Familiaux Madeleinois](#)
- Les ruches municipales : pour favoriser la biodiversité, des ruches ont élu domicile sur le toit de la mairie. Il s'agit d'abeilles noires, une espèce locale. Une fois extrait, le miel est offert aux jeunes mariés et donne sa petite touche à la bière madeleinoise.
- Le poulailler urbain : situé dans la volière du [parc Malraux](#), il est géré par la [Société d'Horticulture et des Jardins Familiaux Madeleinois](#). Pour le bien-être des poules et pour des raisons de salubrité publique, il est interdit de donner à manger aux poules en dehors de la présence de l'association qui passe tous les jours. Toutefois, elle vous propose un rendez-vous hebdomadaire le samedi entre 11h et 12h.
- Ferme urbaine : dans le cadre du « carré magique écologique », la Municipalité a pour projet l'implantation d'une ferme urbaine sur la partie nord du SILILAM. Pour le mener à bien, la Ville a proposé le rachat d'une parcelle d'une superficie de 10 000m<sup>2</sup> à la Ville de Lille qui est propriétaire à 95% de cette ancienne emprise foncière, soit 66 000m<sup>2</sup>. Afin d'alimenter la réflexion en amont, les habitants sont invités à participer à la Commission Extra-Municipale qui se réunira pendant 6 mois.

### Lien utile

[Aides municipales : faites votre demande en ligne](#)

### Accompagner les projets associatifs

**Vous souhaitez vous lancer dans des projets d'agriculture urbaine ou des initiatives citoyennes collectives ?**

La Madeleine encourage et accompagne également les collectifs de citoyens et associations.

Exemple : potager-urbain-artistique dans le cadre de l'action RENATURE de BERKEM LABEL.

Un potager partagé a été créé sur un terrain privé ainsi que sur le domaine public avec conventionnement avec la Ville.

rgba(255,255,255,1)

